



COLLECTE DES DONNÉES ÉNERGÉTIQUES 2022-2023

GUIDE DE L'UTILISATEUR

Fichier « EnerUNIV 2022-2023.xlsx »

Pour la collecte de données concernant la consommation et les coûts en énergie de votre établissement pour une année universitaire, soit du 1^{er} mai d'une année au 30 avril de l'année suivante, vous devez remplir le fichier « ÉnerUNIV 2022-2023.xlsx ». Elle se trouve sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/relevés-energetiques-du-reseau-universitaire/>

Ce fichier Excel comprend dix feuilles de travail : une feuille d'information générale, huit feuilles portant sur les sources d'énergie ainsi qu'une feuille Compilation, qui fait le sommaire de chacune des sources d'énergie.

- *Feuille d'information générale*

Vous devez inscrire sur cette feuille les données concernant l'établissement et l'année universitaire visée ainsi que les renseignements sur la répartition des bâtiments de l'établissement par source d'énergie et leur superficie. **Si la superficie totale des bâtiments ayant consommé l'énergie déclarée ne correspond pas à la superficie déclarée dans le système d'inventaire des locaux des universités (SILU), l'écart doit être expliqué.**

Vous devez également indiquer les sources d'énergie émergente et renouvelable utilisées par l'établissement en cochant les cases appropriées.

- *Feuilles portant sur les sources d'énergie*

Chaque feuille contient les renseignements relatifs à une seule source d'énergie pour une année universitaire.

La feuille intitulée Élect (électricité) contient 130 pages pour que vous y inscrivez la consommation et les coûts par compteur ainsi qu'un sommaire de 4 pages.

La feuille intitulée Gaznat (gaz naturel) contient 63 pages pour que vous y inscrivez la consommation et les coûts par compteur ainsi qu'un sommaire de 2 pages. **Veillez prendre note que, pour cette source d'énergie, vous devez comptabiliser le coût du transport.**

La feuille intitulée Maz2 (mazout léger) contient 63 pages pour que vous y inscrivez la consommation et les coûts par compteur ainsi qu'un sommaire de 2 pages.

Les feuilles intitulées Gazprop (gaz propane), Vapeur et Maz5 ou Maz6 (mazout lourd) contiennent 31 pages pour que vous y inscrivez la consommation et les coûts par compteur ainsi qu'un sommaire de 1 page.

La feuille intitulée Divers contient 5 pages pour que vous y inscrivez la consommation et les coûts par compteur ainsi qu'un sommaire de 1 page.

- *Feuille Compilation*

Vous trouvez sur cette page le total général indiqué sur chaque page Sommaire pour chacune des sources d'énergie.

Vous pouvez y voir le calcul des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour les principales sources d'énergie émettrices en tonnes d'équivalents CO₂.

Comment remplir le document

Chaque feuille du fichier est protégée par un mot de passe pour que l'intégrité des formules soit assurée et que la tâche des utilisateurs soit facilitée. Par conséquent, il est suggéré de déplacer le curseur à l'aide du tabulateur de façon à ce que chaque cellule soit remplie.

Nous attirons votre attention sur la feuille Compilation qui est entièrement automatisée. Aucune donnée n'y est saisie directement; les données proviennent des pages Sommaire.

Procédure

La feuille Information générale est la première à remplir. Elle vous permet de sélectionner votre établissement et l'année visée à l'aide des listes déroulantes. Ces deux données sont saisies une seule fois et automatiquement reportées à toutes les pages du document.

Pour poursuivre l'entrée de données, appuyez sur la touche tabulateur qui vous amène directement à la cellule où la prochaine donnée est demandée.

Pour les feuilles portant sur les sources d'énergie, placez le curseur au début de la page 1 et appuyez sur le tabulateur. Le curseur est amené directement aux premières cellules à remplir, soit « N° compteur » et « Tarification ». Ces deux renseignements figurent sur vos factures. Notez que pour inscrire les facteurs de conversion de la source d'énergie Divers, vous devez remplir la cellule J28.

Pour donner les renseignements relatifs aux composantes et aux bâtiments liés au « N° compteur », inscrivez les numéros s'y rattachant qui figurent dans le système d'inventaire des locaux des universités (SILU). Par la suite, pour les composantes ou bâtiments spécifiés, indiquez, par oui ou non, si une partie des consommations inscrites y est liée.

Bâtiments et composantes (inscrivez les numéros figurant dans le SILU) :

Pour chaque bâtiment ou composante ci-dessous, indiquez, par oui ou non, si une partie des consommations inscrites ci-après y est liée.

Résidences

Aréna et bâtiments utilisés pour les sports extérieurs

Stationnement couvert

Dans la feuille relative à la source d'énergie Divers, vous devez spécifier la source d'énergie à la cellule K2 et son unité de mesure à la cellule J6. Procédez ensuite comme pour les autres feuilles.

Pour fournir l'information relative aux données énergétiques, vous devez saisir deux dates sur la première ligne. Pour toutes les autres lignes, le début de la période et le nombre de jours s'inscrivent automatiquement à partir de ce qui a été indiqué à la fin de la période précédente. Par la suite, inscrivez la consommation selon l'unité de mesure appropriée (kilowattheure, mètre cube, litre, etc.) et le coût lié à cette consommation. **Le coût à inscrire est celui qui figure sur vos factures et qui inclut les taxes, après tout rabais consenti par le fournisseur, mais avant toute récupération de taxes. Les frais de retard ou autres ne sont pas admissibles.**

Pour les rabais ou les ristournes consenties par le fournisseur, notamment pour les regroupements d'achats, veuillez inscrire le montant du rabais ou de la ristourne dans la feuille du compteur correspondant et fournir des renseignements dans la section commentaire.

Afin de respecter la notion d'exercice, l'inscription des factures du premier et du dernier mois pourrait faire l'objet d'un ajustement (voir note 2). Le Ministère désire obtenir la consommation est les coûts compris entre le 1^{er} mai au 30 avril de l'année visée.

Note 1

Chacune des factures doit être inscrite sur une ligne distincte. Une compilation des données pour une année, sur une seule ligne, ne sera pas acceptée, sauf pour les ajustements estimés pour les locations (voir note 3).

Note 2

Lorsqu'une facture couvre une période qui débute avant le 1^{er} mai ou après le 30 avril de l'année visée, vous devez faire un ajustement de la consommation et des coûts afin de respecter l'intervalle du 1er mai au 30 avril. Pour effectuer l'ajustement, vous devez utiliser une méthode d'estimation par jours.

Exemple : une facture débute le 18 avril de l'année financière visée et se termine le 17 mai. La consommation durant cette période de 30 jours est de 262 800 kWh pour un coût total de 24 000\$. On estimera donc une consommation de 8 760 kWh par jour (262 800 kWh / 30 jours) à 800\$ par jour (24 000\$ / 30 jours). On inscrira donc une consommation de 140 160 kWh (16 jours X 8 760 kWh) et de 12 800 \$ (16 jours X 800 \$) pour la période entre le 1^{er} mai et le 17 mai.

NOTE : l'année doit contenir 4 chiffres

Date de début			Date de fin			N ^b de jours	Consommation Kilowatt-heures	Coût \$	Consommation Gigajoules
A	M	J	A	M	J				
2020	5	1	2020	5	17	16	140 160	12 800,00 \$	
2020	5	17							

Dans cet exemple, un ajustement de la dernière facture devra aussi être effectué. Pour chaque compteur, 13 lignes sont disponibles pour inscrire les factures.

Note 3

Dans le cas où un établissement loue ses locaux en propriété à un tiers, que les coûts en énergie relatifs au loyer sont inclus dans le bail, que le bail n'est pas à titre gracieux et que le bail a une durée de plus d'un an, la consommation et le coût en énergie du locataire doivent être exclus de la déclaration.

Un ajustement doit être effectué de la manière suivante : vous devez inscrire la consommation et le coût total pour le compteur dans une page et inscrire en négatif la portion relative au loyer dans la page suivante.

N° compteur G1234556789 PAGE 5
 Tarification G
 GJ/kWh 0,0036

Bâtiments et composantes (inscrivez les numéros figurant dans le SILU) :

Bâtiment principale - 888 Notre-Dame

Pour chaque bâtiment ou composante ci-dessous, indiquez, par oui ou non, si une partie des consommations inscrites ci-après y est liée.

Résidences Non Aréna et bâtiments utilisés pour les sports extér Non
 Stationnement couvert Non

NOTE : L'année doit contenir 4 chiffres.

Date de début			Date de fin			N ^{bre} de jours	Consommation KWh	Coût (\$)	Consommation (GJ)
A	M	J	A	M	J				
2016	5	12	2016	8	11	91	1800	226,20 \$	
2016	8	11	2016	11	7	88	1920	241,28 \$	
2016	11	7	2017	2	6	91	2 504	314,67 \$	
2017	2	6	2017	5	12	95	2 056	258,37 \$	
TOTAL						365	8 280	1 040,51 \$	30

N° compteur G1234556789 PAGE 6
 Tarification G
 GJ/kWh 0,0036

Bâtiments et composantes (inscrivez les numéros figurant dans le SILU) :

500 Bâtiment principale - 888 Notre-Dame - Espace en location - Café de la Dame

Pour chaque bâtiment ou composante ci-dessous, indiquez, par oui ou non, si une partie des consommations inscrites ci-après y est liée.

Résidences Non Aréna et bâtiments utilisés pour les sports extér Non
 Stationnement couvert Non

NOTE : L'année doit contenir 4 chiffres.

Date de début			Date de fin			N ^{bre} de jours	Consommation KWh	Coût (\$)	Consommation (GJ)
A	M	J	A	M	J				
2016	5	12	2016	8	11	91	(900)	(113,10 \$)	
2016	8	11	2016	11	7	88	(960)	(120,64 \$)	
2016	11	7	2017	2	6	91	(1252)	(157,33 \$)	
2017	2	6	2017	5	12	95	(1028)	(129,18 \$)	
TOTAL						365	(4 140)	-520,25 \$	(15)

Advenant le cas où la consommation et les coûts associés au locataire seraient difficiles à établir (par exemple, il n'y a pas de compteur spécifique pour le locataire), une hypothèse basée sur les superficies, une moyenne de la consommation et une moyenne du coût, doit être utilisée pour estimer les informations. Par exemple, un établissement possède une superficie totale de 65 000 m² et consomme un total d'électricité de 6 millions de kWh pour un coût total de 650 000 \$. On peut estimer la consommation de kWh au m² à 92,30 kWh/m² (6 millions de kWh/65 000 m²) et à un coût de 10 \$/m² (650 000 \$/ 65 000 m²). Si le locataire utilise une superficie de 100 m², on devra déduire une consommation de 9 230 kWh et un coût de 1 000 \$. L'ajustement peut être détaillé sur une seule ligne pour l'année.

De plus, les superficies louées doivent être exclues de la déclaration. Elles ne doivent pas être incluses dans les superficies inscrites dans la feuille d'information générale. Une explication peut être nécessaire.

Si la consommation énergétique d'un locataire est perçue par un compteur distinct et lui est directement refacturée, il n'est pas nécessaire d'inscrire les informations dans la déclaration. Toutefois, la superficie en location ne doit pas être incluse dans les superficies de la feuille d'information générale. Une explication peut être nécessaire.

Si le bail ne concerne pas des espaces plancher, par exemple, le bail d'une antenne de télécommunication installée sur le toit d'un établissement, aucun ajustement n'est à faire.

Le fichier « EnerUNIV2022-2023.xlsx » fait l'objet d'une procédure d'audit spécifié par un professionnel en exercice. Une fois ses travaux terminés, l'établissement transmet (en format électronique) au plus tard le 1er décembre 2023 à la Direction de la coordination des investissements du Ministère, par courriel à l'adresse « infrastructures@mes.gouv.qc.ca », les documents suivants :

- le formulaire « ÉnerUNIV » (en version Excel),
- le formulaire « ÉnerUNIV » signé (en version PDF),
- le rapport du professionnel en exercice sur l'application de procédures d'audit spécifiées (en version PDF).

Pour toute information additionnelle, veuillez communiquer avec la Direction de l'expertise et du développement des infrastructures de l'enseignement supérieur par courriel à l'adresse infrastructures@mes.gouv.qc.ca.